

## DECISION DU MAIRE

## PRISELE 1 3 MARS 2024

EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION DU 1er FEVRIER 2024

Marchés Publics CT/JR 2024-084

OBJET: Appel d'offres ouvert – Acquisition de matériel techniques (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de tous les services de la ville de Soisy-sous-Montmorency.

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment, ses articles L1111-3, L 2124-1 et 2, R 2162-1 à 6 et R 2162-13 et 14.

VU la délibération n°2024-02-01/06 du 1er février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences d'un prestataire extérieur aux fins d'acquérir du matériel technique (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de l'ensemble de la ville de Soisy-sous-Montmorency.

**CONSIDERANT** qu'en vue de répondre à ce besoin, un appel d'offres ouvert a été lancé, décomposé en six lots et définis comme suit :

- LOT 1: Quincaillerie et consommables.
- LOT 2 : Organigramme électronique et mécanique.
- LOT 3 : Outillage,
- LOT 4 : Matériaux de construction,
- LOT 5 : Câbles,
- LOT 6 : Equipements de chauffage et de ventilation.

**CONSIDERANT** que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 18/12/2023 pour une publication sur le profil d'acheteur, au BOAMP et au JOUE,

CONSIDERANT qu'à date limite de remise des offres, le 25 janvier 2024 à 12h, 5 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais,

CONSIDERANT les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite.

CONSIDERANT l'avis de la commission CAO du 26 février 2024,

## DECIDE

<u>Article 1</u>: De signer le marché - Acquisition de matériel techniques (quincaillerie, serrurerie, vitrerie...) à l'usage de tous les services de la ville de Soisy-sous-Montmorency— comme suit :

N° de lots		Nom et adresse de l'entreprise	Montants maximums
	Intitulé du lot		Accusé de réception en preferunte S 095-219505989-20240313-MARC2024-04-CC
	31 40 40		Date de réception préfecture : 13/03/2024
1	Quincaillerie	CITIS	20 000 € H.T
		14200 HEROUVILLE-SAINT-CLA	AIR

2	Articles de 7 rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR		10 000 € H.T
3	Outils	LEGALLAIS 7 rue d'Atalante CITIS 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	15 000 € H.T
4	Matériaux de construction	POINT P SAS 25 avenue des Guilleraies 92000 NANTERRE	40 000 € H.T
5	Câbles	INFRUCTUEUX	15 000 € H.T
6	Equipements de chauffage et de ventilation	SONEPAR France 18-20 Quai du Point du Jour 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	25 000 € H.T

<u>Article 2</u>: Le marché est passé pour un an ferme à compter de sa date de notification (LRAR faisant foi), renouvelable trois (3) fois un (1) an supplémentaire par tacite reconduction, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre (4) ans.

Article 3 : L'inscription des crédits correspondants sur le budget de la ville,

<u>Article 4</u>: L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans le cahier des clauses particulières (CCP) et toutes les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Article 5 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles.

- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le 1 3 MARS 2024

Le Maire, Vice-président dé égué du Conseil départemental,

Luc STREHAIAN

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 13/03/2024

Mis en ligne/ou notifié le : 131031202 4

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le 13/03/2029

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture 095-219505989-20240313-MARC2024-04-CC Date de réception préfecture : 13/03/2024